

Analyse et évaluation des paysages

APA 2330 – 3 crédits

Jeudi 13h-16h,
Faculté de l'aménagement, local 0028
Automne 2018

Description : Le diagnostic paysager comme outil de base à la planification, à l'intervention et à la gestion des paysages; les approches, méthodes et techniques de caractérisation des paysages permettant de réaliser le diagnostic paysager

Patrick Marmen

Chargé de cours

École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Faculté de l'aménagement

Université de Montréal

Courriel : patrick.marmen@umontreal.ca

Tél. : (514) 343-6111 (poste 4783)

Local 4124

1. Introduction

Les préoccupations en matière de paysage concernent aujourd'hui les principaux dossiers de l'aménagement du territoire au Québec, tant en milieu urbain, rural que périurbain. Aussi, le paysage devient-il une dimension incontournable dans les enjeux de planification des villes et de projets urbains, dans les processus de mise en œuvre d'infrastructures majeures (ex. : autoroutes, lignes de transport d'électricité), dans les approches de protection des milieux naturels et de maximisation de la biodiversité, comme dans les stratégies de développement des milieux ruraux (ex. : mise en valeur touristique, multifonctionnalité des territoires).

Face à ces enjeux, les dernières années ont été particulièrement fructueuses sur le plan de l'élaboration d'outils de lecture et d'analyse des paysages afin de soutenir et d'accompagner les intervenants publics, parapublics et privés contraints de répondre aux demandes croissantes des populations pour mieux prendre en compte les nouvelles exigences de nature paysagère. Sur le plan législatif, notons que le gouvernement du Québec reconnaît explicitement depuis 2002 l'importance du paysage. Par exemple, avec l'adoption, en 2011, de la Loi sur le patrimoine culturel, une démarche de diagnostic des caractéristiques physiques et socioculturelles des territoires visés devient une exigence préalable à l'octroi du statut de valorisation de « paysage culturel patrimonial ». Par-delà ces mesures, de nombreuses collectivités régionales misent de plus en plus sur la qualité des paysages et des cadres de vie pour redynamiser leur développement tant sur le plan de l'immobilier, du tourisme que sur le plan de nouvelles activités économiques. Ce contexte pose de nouveaux défis en matière d'approches, de méthodes et d'outils de caractérisation des dimensions (ex. : visuelles, environnementales, identitaires, patrimoniales, etc.) nécessaires à l'élaboration de diagnostics des paysages.

Prenant appui sur des perspectives disciplinaires (ex. : aménagement, écologie du paysage, géographie, sciences sociales et humaines) et professionnelles plurielles (ex. : architecture de paysage, design urbain, urbanisme), ce cours présente les notions de base essentielles et les méthodes reconnues utiles à la réalisation de démarches de caractérisation des paysages. Il fournit en quelque sorte une « boîte à outils » susceptible d'assurer la bonne conduite de diagnostics des paysages, démarche préalable à toute action paysagère (ex. : intervention physique, exercice de planification) qui se veut sensible à son contexte local d'accueil sur les plans physicospatial, social et culturel.

Mentionnons enfin que ce cours tire profit des résultats des activités de recherche menées depuis une vingtaine d'années à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) et depuis 2003 à la Chaire UNESCO en paysage et environnement de la même institution (CUPEUM). Ce faisant, il repose sur une connaissance approfondie des enjeux actuels du paysage qui interpellent des territoires concrets (ex. : milieux urbains, périurbains ou ruraux) comme les principaux acteurs québécois de l'aménagement du territoire (ex. : publics, parapublics et privés). À ce titre, certaines publications de la CPEUM en matière de caractérisation et de gestion des paysages au Québec seront mises à contribution (ex. : Domon et coll., 2000 et 2007; Paquette et coll., 2008; Poullaouec-Gonidec et Paquette, 2011; Ruiz et coll., 2012; Domon et Ruiz, 2015).

2. Description du cours

2.1 Place du cours dans le programme

Ce cours offert aux étudiant(e)s inscrit(e)s au Baccalauréat en architecture de paysage et à la mineure en design des jardins vise à introduire ces dernier(ère)s aux connaissances et aux outils techniques nécessaires à la conduite de démarches de caractérisation et de diagnostics des paysages. De ce fait, il permettra de mieux outiller les étudiant(e)s en vue des différents ateliers prévus dans le cadre du programme de Baccalauréat en architecture de paysage de même que tous ceux et celles qui se destinent à la pratique professionnelle en architecture de paysage et plus généralement en aménagement du territoire.

2.2 Objectifs d'apprentissage

L'objectif attendu, en termes d'apprentissage, est d'amener l'étudiant(e) à acquérir une connaissance d'une variété de méthodes éprouvées en matière de caractérisation des paysages et d'en comprendre les applications possibles dans le domaine de l'architecture de paysage.

Plus précisément, ce cours permettra aux étudiant(e)s :

- de se familiariser avec les principales sources documentaires utiles à l'analyse des paysages;
- d'acquérir les notions de base et le vocabulaire approprié utilisé dans le domaine de la caractérisation et de l'évaluation des paysages;

- de développer leur capacité d'analyse des paysages à partir d'une variété de contextes (ex. : urbain, rural), d'échelles (ex. : locale, régionale) et de dimensions (ex. : visuelle, écologique, sociale, etc.);
- de situer la portée des différentes approches de diagnostic des paysages d'un point de vue opérationnel afin de pouvoir élaborer des recommandations pour guider le projet;
- de mettre en relation les connaissances obtenues par l'étude de situations appliquées ou d'interventions concrètes en contexte québécois.

2.3 Formule pédagogique

La formule d'enseignement magistral est adoptée dans le cadre de ce cours. Les séances seront composées ainsi d'un exposé de durée variable par le professeur en vue de transmettre les connaissances liées aux différentes thématiques prévues à la programmation. Certaines séances seront agrémentées d'exercices ou de mises en situation prenant la forme de discussion en sous-groupes afin de favoriser les apprentissages ciblés dans des contextes d'application particuliers. Aussi, la participation et l'implication actives des étudiant(e)s seront sollicitées.

3. Calendrier

3.1 Organisation générale

L'ensemble du cours sera divisé en trois modules distincts ayant chacun leur objectif spécifique.

- Le premier module vise une introduction générale à l'analyse et l'évaluation des paysages. L'interrelation entre le concept de paysage, les enjeux de paysages ainsi que les approches de caractérisation y seront démontrés afin que l'étudiant puisse comprendre le rôle de chacune des approches selon les contextes.
- Le second module vise le développement d'un savoir et d'un savoir-faire de différentes méthodes d'analyse des paysages en fonction de perspectives multiples.
- Le dernier module vise le développement des habiletés de synthèse ainsi que la compréhension du processus de diagnostic afin que l'étudiant(e) puisse réaliser le passage entre les résultats de l'analyse à la réalisation du projet.

3.2 Programmation des séances

Cette section présente une programmation générale des séances du cours. Il est important de noter que des ajustements pourront être apportés en fonction du rythme de progression des apprentissages.

MODULE 1 : INTRODUCTION À L'ANALYSE ET L'ÉVALUATION DES PAYSAGES

Semaine 1 / 6 septembre : Présentation du cours

Ce cours vise la présentation générale du cours.

Semaine 2 / 13 septembre : Enjeux de paysage et démarche de caractérisation

Ce cours vise à faire le portrait de l'émergence des enjeux de paysage au Québec ainsi que du contexte d'évaluation des pratiques en matière d'analyse et d'évaluation des paysages.

MODULE 2 : MÉTHODES DE CARACTÉRISATIONS PAYSAGÈRES

Semaine 3 / 20 septembre : Approches physico-spatiales

Ce cours vise à explorer les sources de documentation ainsi que les méthodes utiles à la description du territoire en tant qu'étape préalable à la caractérisation paysagère. Différentes échelles territoriales seront explorées.

- Présentation des modalités détaillées du travail d'équipe

Semaine 4 / 27 septembre : Analyse visuelle

L'analyse visuelle est l'une des approches d'analyse paysagère les plus utilisées. Ce cours vise à comprendre le but, les méthodes et les limites de l'analyse visuelle dans différents contextes, notamment les perspectives visuelles, les parcours et séquences visuelles ainsi que les bassins visuels.

Semaine 5 / 4 octobre : Approches expérientielles et sensorielles

Les autres sens que la vue sont également essentiels dans l'appréciation des paysages. Ce cours vise à introduire les étudiants aux approches complémentaires à l'analyse visuelle dans l'exploration et la représentation sensorielle des paysages.

Semaine 6 / 11 octobre : Approches ethnographiques

Les analyses ethnographiques cherchent à comprendre les dimensions humaines et sociales reliées au paysage. Ce cours vise à connaître les méthodes d'enquête et d'observation propre à ce type d'analyse.

Semaine 7 / 18 octobre : Perspectives socioculturelles

La perception des paysages est ancrée dans les processus historiques d'occupation du territoire ainsi que dans les productions artistiques et culturelles. Ce cours vise à reconnaître la dimension historique des paysages ainsi que la transposition des paysages dans la production culturelle.

- Mini-test

SEMAINE DE LECTURE /25 OCTOBRE

Semaine 8 / 1er novembre : Perspectives écologiques

Avec les perspectives visuelles, les dimensions écologiques du paysage constituent l'une des approches importantes d'analyse paysagère. Ce cours constitue une introduction aux grands principes ainsi qu'aux sources de documentation des dimensions écologiques des paysages.

Semaine 9 / 8 novembre : Innovation technologique

L'évolution rapide des techniques de l'information permet l'émergence de nouvelles sources de documentation des paysages. Ce cours vise à faire un portrait des nouveaux outils de captures, d'analyse et de documentation de l'information avec l'aide des nouvelles technologies.

Semaine 10 / 15 novembre : Séance de consultation

Ce cours est consacré à des rencontres individuelles avec les groupes d'étudiants afin de guider le développement des travaux.

MODULE 3 : DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC DES PAYSAGES ORIENTÉ VERS L'ACTION

Semaine 11 / 22 novembre : Le diagnostic : de la synthèse des résultats au projet

Ce cours vise à examiner le processus de réalisation d'un diagnostic des paysages à la suite d'une caractérisation. Divers exemples de projets de paysage en milieu urbain et périurbain seront présentés, dont ceux des Habitations Jeannes Mance et de la Ville de Mercier.

Semaine 12 / 29 novembre : Démarches participatives

Ce cours vise à introduire les étudiants aux démarches participatives pouvant être utilisés pour la réalisation d'un diagnostic des paysages. À la suite du portrait général des démarches participatives, un jeu de rôle collectif sur la caractérisation des paysages sera effectué afin d'expérimenter ces approches.

Semaine 13 / 6 décembre : Préparation à l'examen final

Ce cours vise à effectuer un retour sur l'ensemble de la matière vue en classe afin de préparer les étudiants à l'examen final.

Semaine 14 / 13 décembre : Mon paysage en 180 secondes

Durant ce cours, les étudiants ont l'occasion de présenter un résumé de 180 secondes de leur travail de caractérisation des paysages.

Semaine 15 / 20 décembre : Examen final

L'examen final consistera en un examen écrit réalisé sur l'ensemble du cours (3 heures) durant lequel les étudiants devront décrire des processus de caractérisation des paysages adaptés à des situations spécifiées.

4. Modes d'évaluation

4.1 Activités d'évaluation

L'évaluation du cours comporte deux examens et un travail d'équipe, dont l'objectif est l'identification et la réalisation d'une démarche de caractérisation d'un paysage du territoire montréalais. Cette section vise à présenter les objectifs et les modes de réalisation de ces trois activités.

Examen 1 / Mini-test

Le premier examen sera sous la forme d'un questionnaire à réponse courte visant à évaluer l'acquisition des concepts et du processus de documentation associé à l'analyse des paysages ainsi que les méthodes d'analyse liées aux premières perspectives vues en classe. D'une durée d'une heure au maximum, le mini-test aura lieu durant la séance du 18 octobre 2018.

Examen final

Le second examen prendra la forme d'un questionnaire à développement long. À la suite de mise en situation, les étudiants devront rédiger un devis de recherche afin d'effectuer l'analyse de paysages dans différents contextes ou à établir un diagnostic à partir de résultats d'analyse déjà effectués. L'objectif de l'examen est donc de mesurer l'acquisition de compétences liées à la mise en pratique d'une démarche d'analyse et d'évaluation des paysages.

Travail d'équipe / Caractérisation des paysages du Réseau express métropolitain (REM)

La mise en service d'une ligne de transport à haute densité tel que le REM est généralement associée au déploiement de stratégies urbanistiques de densification du territoire telle que l'approche des « transit-oriented developments (T.O.D) » utilisée dans la Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal. Le concept de densité est tout autant un concept physique que social puisqu'au-delà de la mesure de la densité, la perception de la densité influence également son acceptation. À l'échelle de la région métropolitaine, les divers contextes urbains et périurbains ont un potentiel varié d'adoption des mesures de densification notamment en raison des caractéristiques physico-spatiales des milieux que des aspirations des résidents. Au cours du travail de caractérisation des paysages, chaque équipe se verra confier une station différente du projet du REM. L'objectif du travail sera de réaliser une étude d'analyse et d'évaluation des paysages dans une perspective de recommander des principes de densification appropriés afin d'assurer l'acceptabilité sociale des projets.

À partir d'une lecture des enjeux et d'une documentation préalable, les étudiants devront rédiger un devis de recherche et effectuer les analyses nécessaires à la caractérisation des paysages. Chaque démarche d'évaluation des paysages devra comprendre au moins trois (3) analyses distinctes selon des perspectives différentes (visuelles, expérientielles, ethnologiques, socioculturelles, etc.) dont obligatoirement une analyse visuelle. Afin de compléter les démarches, chaque équipe réalisera un diagnostic des paysages duquel découleront les orientations de densification du milieu qui entoure la station.

La démarche sera décrite à l'intérieur d'un rapport de caractérisation. Une présentation synthèse de 180 secondes (3 minutes) permettra d'avoir un aperçu complet des paysages de la future ligne du REM.

Les modalités détaillées de réalisation de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront présentées à la séance du 20 septembre.

4.2 Pondération

La pondération des activités d'évaluation¹ se répartit comme suit :

Mini-test

20%

¹ Les résultats de l'ensemble des évaluations proposées seront communiqués à partir du système de notation littérale (ex. : A+, A, A-, B+, etc.) à l'exception des résultats du mini-test qui seront communiqués à partir d'une notation numérique.

Examen final
Travail d'équipe

40%
40%

5. Cadre de référence

5.1 Ouvrages essentiels (disponible gratuitement)

Domon, G., Poullaouec-Gonidec, P., Froment, J. et J. Ruiz, 2007. *Méthode d'étude paysagère pour route et autoroute (MEPPRA): activité 1: documentation et problématique*. Études et recherches en transports, ministère des Transports du Québec.

(<http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/0950642.pdf>)

Paquette, S., Poullaouec-Gonidec, P. et Domon, G., 2008. *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal, Québec.

(<https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/guide-gestion-paysage.pdf>)

Poullaouec-Gonidec, P. et Paquette, S., 2011. *Montréal en paysages*, Les Presses de l'Université de Montréal. (https://pum.umontreal.ca/files/prod/livres_fichiers/9782760626799-Poullaouec.pdf)

5.2 Autres ouvrages

Deming, M. E. et Swaffield, S., 2011. *Landscape Architecture Research : Inquiry, Strategy, Design*. John Wiley and Sons, Inc., Hoboken New Jersey.

Domon, G., Beaudet, G. et Joly, M., 2000. *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*. Isabelle Quentin éditeur, Saint-Hyacinthe et Paris.

Domon, G. et Ruiz, J., 2015. *Paysages ruraux. Méthodes d'état des lieux et de diagnostic*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Donadieu, P. et Périgord, M., 2005. *Clés pour le paysage*. Ophrys, Paris.

Franchie, A., 2011. Les atlas de paysages : Méthodes pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

(<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Les%20Atlas%20de%20paysages%2C%20M%C3%A9thode%20pour%20l%27identification%2C%20la%20caract%C3%A9risation%20et%20la%20qualification%20des%20paysages.pdf>)

Ruiz, J., Domon, G., Jambon, C., Paquin, C., Rousselle-Brosseau, L.-P., 2012. *Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain. Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains*. Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

6. Règlement universitaire et autres ressources

6.1 Évaluation en ligne de l'enseignement

L'évaluation en ligne de l'enseignement sera possible à partir du 19 novembre à l'adresse suivante : www.umontreal.ca/evaluez

Une période de 15 minutes sera allouées pour faire cette évaluation lors de la séance du 29 novembre 2018.

6.2 Dates limites pour la modification du choix de cours et pour l'abandon d'un cours

Modification du choix de cours AVEC libération de l'obligation d'acquitter les droits de scolarité :

- le ou avant le 19 septembre

Abandon d'un cours AVEC obligation d'acquitter les droits de scolarité :

- le ou avant le 9 novembre

(Articles 6.11, 6.12, 7.3 et 7.4 du Règlement des études; article 7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants)

6.3 Rappel relatif à une absence à une évaluation

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé

interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

(article 9.9 du Règlement des études, Justification d'une absence)

6.4 Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site www.integrite.umontreal.ca/ de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

6.5 Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) : www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm